

Métallier

Métallier 1. Métier

La qualification est un processus d'apprentissage de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes face au travail. Cet ensemble est fonction des compétences à maîtriser pour prétendre à l'embauche dans le métier qui les met spécifiquement en oeuvre.

Le champ d'activité du métallier/ de la métallièrè est essentiellement centré sur le soudage de cordons à plat et de cordons angle, en procédés avec électrode enrobée, semi-automatique, T.I.G et chalumeau.

Dans ce cadre, il/elle est une personne qualifiée qui, -en autonomie ou sous supervision, sur base de plans, schémas et/ou de consignes verbales-, trace, découpe, plie, cintre et assemble des éléments métalliques, pour réaliser des ensembles fonctionnels.

Le métallier/La métallièrè respecte les délais prescrits aussi bien que les règles de sécurité individuelles et collectives propres aux diverses techniques mises en oeuvre. Il/Elle applique l'appareil législatif et réglementaire propre aux opérations de soudage, dans les limites de son champ d'activité.

Il/Elle s'active à perfectionner la qualité de son travail et de son insertion dans la vie professionnelle.

2. Les compétences professionnelles

- ✓ Lire et interpréter les plans et les instructions verbales et écrites,
- ✓ Identifier les gabarits pour assemblage,
- ✓ Découper et mettre en forme des tôles et/ou profilés – éléments droits,
- ✓ Assurer le contrôle des dimensions et de la géométrie,
- ✓ Effectuer pointages et soudages par les procédés « arc électrique »,
- ✓ Evaluer les résultats par rapport aux instructions reçues,
- ✓ S'intégrer dans la structure socioéconomique de l'entreprise,
- ✓ Assurer la maintenance de premier niveau des outils et équipements,
- ✓ Appliquer les règles de sécurité et d'hygiène individuelles et collectives.